

## **HÔPITAL – HPST\***

### **LE POINT DE VUE DE LA CFDT SANTÉ-SOCIAUX**

#### **Un processus démocratique :**

**Pour la CFDT**, si la loi, au départ, pose question sur certains aspects : continuité des soins, Agence Nationale de Santé, répartition territoriale..., elle aborde de façon pragmatique le déclouonnement de la filière soins (ambulatoire, sanitaire, médico-sociale), l'accès aux soins pour tous avec les délégations de missions de services publics au privé, ex : permanences des soins avec les mêmes obligations public/privé. **Certaines revendications CFDT ont abouti par le biais d'amendements que nous avons présentés. Ex : les mêmes obligations tarifaires pour le public et le privé dans le cadre de la permanence et la continuité des soins.**

#### **Des intérêts particuliers :**

Les Présidents de CME refusent d'être nommés par le directeur, les chefs de service veulent garder les services, les jeunes médecins veulent conserver le secteur 2 (dépassement d'honoraires), tous veulent garder la liberté d'installation alors qu'il y a des déserts médicaux, et.

**Une juxtaposition d'intérêts particuliers conduit à faire soutenir par les personnels non médicaux des revendications strictement catégorielles de médecins.**

Au nom de quoi irions-nous défiler à leurs côtés pour défendre ce à quoi la CFDT s'oppose.

#### **Notre leitmotiv : les conditions de travail du personnel :**

L'hôpital public est malade et ce depuis longtemps :

- De son manque de dialogue social ;
- De l'inadéquation entre organisation médicale et paramédicale ;
- De ses modes de management ;
- De la non définition du rôle et des missions des cadres ;
- Du manque d'évaluation et de suivi des enveloppes, des protocoles successifs ;
- Des corporatismes et des lobbyings générant le statut quo ;
- De son absentéisme grandissant.

**Ce sont ces dysfonctionnements que la CFDT persiste à dénoncer. Elle demande, de manière récurrente, l'ouverture de chantiers sur ces dossiers.**

**Le retrait de cette loi ne résoudra en rien ces problèmes puisqu'elle ne les traite pas : le contexte favorise plus le lobbying, les intérêts particuliers et les idéaux politiques qui s'élèvent contre ce projet. Cela arrange bien le gouvernement, les intérêts particuliers des médecins vont occulter le reste.**

\* Hôpital Patients Santé Territoire

